

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 36

Artikel: Entre veufs : (fin)
Autor: Laurent, Ch.-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Et c'est là tout ? ajouterez-vous.

Non, chers lecteurs, ce n'est pas tout ; il faut encore pénétrer dans ce lieu secret.

Accompagné d'un membre du comité, vous arrivez devant la porte, où vous attendez une minute à peine, en vous demandant, comme le néophyte dans une loge maçonnique : « Où vais-je et que va-t-il m'arriver ?... »

Bientôt apparaît le président de la section qui est de service. La clef du sanctuaire en poche, le sourire aux lèvres, il vous tend une main fraternelle et vous souhaite la bienvenue.

La porte du Carnotset grince sur ses gonds rouillés, et la cérémonie d'introduction est terminée.

Sur la table s'alignent des bouteilles, dont le nombre s'accroît en raison directe de celui des invités qui arrivent successivement.

Bientôt le local est bondé. Les tabourets manquent, mais les meilleurs vins de la cave perlent dans les verres et sont offerts avec une courtoisie, une amabilité particulières, qu'on ne trouve qu'à Yverdon.

On trinque une première fois, un échange de compliments a lieu, puis la conversation s'engage, s'anime, s'égaye, et l'on apprend là une foule de détails, de particularités sur l'Exposition, assaillies de piquantes anecdotes qu'ignorent les malheureux mortels qui n'ont point encore mis le nez dans ce mystérieux caveau.

Croyez-moi, chers lecteurs, pendant bien longtemps encore, on entendra dire, en parlant de la belle Exposition d'Yverdon : « As-tu été au Carnotset ? »

L. M.

Une parenté entortillée.

Si la famille Blancheton avait un notaire, ce qui est bien improbable, cet officier ministériel aurait quelques difficultés le jour où il lui faudrait régler des intérêts de parenté ; le Diable tabellion lui-même, ne pourrait pas se retrouver dans l'imbroglio né d'une double union, et serait obligé de dire au membre de la famille qui s'adresserait à lui : « Numérote tes parents pour que je les reconnaisse ! »

C'est ainsi qu'il est difficile de démêler si, dans l'espèce, il y a vol comme le veut la loi.

Ecoutez, du reste, le témoin Garreau :

— Figurez-vous, messieurs, dit-il, que ces gens-là, c'est la plus drôle de famille... Vous allez voir, il y a de quoi rire... Le père Blancheton était veuf et avait un fils de vingt-deux ans ; c'était un vieux rigolo qui avait fait une vie de polichinelle, qui n'ogait encore pas mal, et qui ne fichait jamais un sou à

son fils. Alors, voilà qu'il se trouve une veuve qui avait de quoi, et sa fille. Donc, le père Blancheton dit à son fils : « Voulez-vous épouser ? Il y a là une veuve et sa moiselle. Ça se peut ! »

Le fils Blancheton répond qu'il veut bien, et demande à son père de le présenter promptement à la demoiselle.

Pour lors, le père Blancheton lui dit : « Ah ! non, c'est pas toi qui épouse la demoiselle, c'est moi ; toi t'épouse la mère ! »

Ça défrisait un peu le fils Blancheton, mais comme c'était la mère qui avait les écus, il dit : « Je veux bien ! »

C'est bon, les deux mariages se font ; si bien que voilà le père Blancheton qui se trouve devenu le gendre de son fils, qui était par conséquent le beau-père de son propre père, vu que le père avait épousé censé la belle-fille de son fils, dont la fille devenait la belle-mère de sa mère... (*Rires dans l'auditoire.*)

M. le président. — Tous ces détails sont inutiles.

Le témoin. — C'est pour vous dire le galimatias ; sans compter que la vieille, qui avait un mari jeune, faisait tout ce qu'il voulait, et que, pour lors, le fils Blancheton, à son tour ne fichait plus un sou à son père, qui était son gendre, et que ça faisait du chabanais dans la famille.

M. le président. — Mais arrivez donc au vol !

Le témoin. — Voilà c'était pour vous expliquer ; pour lors, les deux ménages ont chacun un enfant, le père Blancheton une fille, et le fils un garçon, qui se trouve être le beau-frère de son grand-père, de même que la petite fille est... (*Rires dans l'auditoire.*)

M. le président. — Si vous n'arrivez pas au fait, je vais vous retirer la parole.

Le témoin. — J'y suis ; c'était pour que vous compreniez. Finalement, qu'ils ont tous fini par se brouiller comme les menuisiers avec les noeuds de sapin, et qu'un beau jour, le fils Blancheton a pris à sa belle-mère qui était sa belle-fille, puisqu'il avait épousé la mère, et qui était devenue veuve par suite de la mort du père Blancheton, il lui a pris les effets du défunt, vu qu'il dit qu'il est héritier de son père, et que la veuve dit que non, vu que le défunt était également le gendre de son fils, et que, par conséquent, il ne devait pas hériter. C'est donc de là qu'elle l'a accusé comme l'ayant volée... V'là l'affaire claire comme le jour et très simple.

Le Tribunal a jugé que dans ces circonstances la prévention n'était pas établie, et il a acquitté Blancheton fils.

C'est ainsi que tous les degrés et tous les noms de parenté peuvent être bouleversés par des alliances à l'instar de la famille Blancheton ! Jules MOINAUX.

(*Tribunaux comiques.*)

Entre veufs.

(Fin.)

Un jour, une ondée assez forte, queue d'un orage qui passait sur le milieu de Paris, vint à s'abattre sur le cimetière.

Mme de Villerose avait négligé de se munir d'un parapluie. M. Duménil eut un instant la pensée pour la mettre à l'abri de la faire entrer dans la chapelle. Mais il lui sembla que la morte indignée s'élancerait de sa tombe pour chasser l'étrangère.

— Réfugiez-vous sous mon parapluie, lui dit-il ; vous allez être trempée.

— Rien n'annonçait un si vilain temps, fit Mme de Villerose.

— Ce n'est qu'un peu d'orage. Toute votre épaule se mouille ; serrez-vous contre moi, ou plutôt donnez-moi le bras, je vous abriterai plus commodément.

La veuve passa machinalement son bras sous celui du veuf.

L'averse ruisselait ; ils se pressaient fermes l'un contre l'autre.

— Que l'existence est horrible ! soupira Mme de Villerose.

— Ce sont de ces choses dont on ne se console jamais, appuya M. Duménil.

— Jamais !

— Jamais !... Et cependant, continua Georges avec un soupir, j'entends parfois la voix de ma pauvre Lucie qui me dit que j'ai tort de passer ma vie dans un deuil aussi profond, que toutes mes larmes ne me la rendront pas, qu'elle est heureuse au ciel, et que me trouvant encore sur la terre, je devrais vivre pour la terre et non pour le monde inconnu où nous irons tous un jour. Mais, je ne l'écoute pas : la voix du désespoir qui s'échappe de mon cœur étouffe la sienne.

— Mon mari m'en dit autant, répliqua la veuve, dont les yeux humides brillaient de l'éclat le plus touchant. « Tu es jeune encore, » me crie-t-il du fond de la tombe...

— Il doit même ajouter « jolie, » ne put s'empêcher d'interrompre M. Duménil avec un accent plein de respect et de sincérité.

Mme de Villerose laissa errer un sourire sur son visage de *conjux dolorosa*.

— « Tu es jeune, reprit-elle, et puisque la volonté de Dieu ne m'a pas permis d'être plus longtemps heureux avec toi, tu ne dois pas, sans m'oublier pour cela, repousser les nouvelles chances de bonheur que l'avenir pourra te présenter. » Mais le déchirement qui alors se fait en moi m'empêche d'en entendre davantage, et la perspective de rentrer dans le monde m'est insupportable.

— Le ciel s'éclaircit, remarqua Georges ; dans quelques minutes, le sable des allées aura perdu toute son humidité. Quand on peut causer de ses chagrins avec une personne sympathique, il semble qu'on les trouve moins cuisants.

— C'est vrai ! appuya naïvement Mme de Villerose.

— Voici l'heure à laquelle vous rentrez habituellement. Accordez-moi la satisfaction de vous accompagner jusqu'à la porte du cimetière.

— Je n'y vois pas d'inconvénient.

L'eau du ciel avait enlevé l'épaisse couche de poussière qui depuis plusieurs jours de sécheresse s'étendait comme un manteau gris et malpropre sur les tombes et les massifs d'arbres du Père Lachaise.

Les couronnes et les guirlandes suspendues à perte de vue aux croix et aux grillages ruissetaient comme si elles étaient neuves et les milliers de perles blanches et noires dont elles étaient formées étincelaient de leur éclat propre, augmenté du rayonnement d'une multitude de gouttes de rosée. Toutes les fleurs aux nuances infinies relevaient de toutes parts leurs corolles et leurs tiges ramassées.

Les vastes rangées d'arbres qui couronnent les hauteurs d'un cimetière étaisent, comme une bordure à l'océan des tombes, le vert éblouissant de leurs masses profondes et montueuses.

Mille oiseaux chantaient dans les bosquets en nettoyant avec leur bec les plumes de leurs ailes légèrement humectées. Sans s'en apercevoir, nos deux inconsolables, attirés sans doute par l'éclat étrange de cette nature qui déversait à profusion les ondes de la vie dans ce vaste bassin de la mort, prirent pour s'en aller le chemin opposé à la sortie.

Ils montèrent, tout en continuant à causer de leur peine, vers les allées supérieures du cimetière.

Mme de Villerose s'arrêtait à chaque tombe remarquable.

— Vous n'avez sans doute jamais visité le Père Lachaise ? lui demanda son compagnon.

— Jamais je n'y avais mis les pieds avant le terrible événement et depuis, quoique y venant tous les jours, je n'avais guère pensé à le parcourir.

— Prenez mon bras, je vous montrerai les plus beaux monuments. A la fin de la journée, cet imposant et lugubre domaine des générations éteintes n'avait plus à leurs yeux de caractère funèbre. Ils ne pouvaient se décidier à quitter ce séjour enchanteur.

L'heure de la fermeture les surprit devant le tombeau d'Héloïse et d'Abélard. Le jeune veuf tenait dans sa main droite l'une des mains de la jeune veuve. Il avait, évidemment par inadvertance, passé son bras gauche autour de sa taille. Leurs têtes étaient penchées l'une vers l'autre et leurs cheveux s'effleurraient à leur insu.

— Si vous voulez me permettre, chère madame, dit Georges, d'aller quelquefois vous rendre mes hommages, j'ai le secret espoir que la vie pourra devenir un jour moins malheureuse pour moi.

— Je me demande, répondit Mme de Villerose en dégageant sa taille, si ma complaisance ne sera pas un outrage à la mémoire de celui que j'ai perdu. Cependant, venez : si le remords crie trop haut dans mon âme, je l'apaiserai en vous priant de ne plus revenir.

Deux mois après, M. Duménil et Mme de Villerose étaient agenouillés chacun devant leur tombe. Le premier murmurait à voix basse :

— Le veux-tu, Lucie, dis, me le permets-tu ? Il n'y a qu'elle qui puisse me consoler du chagrin de ne plus t'avoir.

D'ailleurs elle te ressemble par la grâce, et toutes les aimables qualités que tu possédais à un si haut degré ! Répons-moi, ô ma Lucie ; si je la prends pour te remplacer, me le par-donneras-tu ?

La seconde s'exprimait en ces termes :

— Henri, faut-il y consentir ? M'en voudras-tu si je réponds « oui » ? Du reste, il y a en lui quelque chose de toi. Il a ta tendresse ferme et délicate, ce même air d'élégance et

de distinction que j'aimais en ta personne. Si je l'avais connu avant toi, je ne t'aurais jamais appartenu, et je n'en serais pas réduite à te pleurer aujourd'hui. M'en voudras-tu, dis, Henri, si cela se fait ?

— Eh bien demanda Georges quand ils se furent levés tous les deux.

— Oh ! répondit Mme de Villerose, d'un ton où le regret perçait visiblement, je ne le pourrai jamais.

— Chère Emilie, dit Georges, la voix de celle que j'ai aimée a fait faire tous mes scrupules et peut-être fera faire aussi les vôtres. Voici ce qu'elle m'a répondu : « Obéis sans remords aux nécessités de la terre où tu restes, et puisque tu trouves, auprès d'une autre, qui aurait pu être ma sœur, les consolations et le soutien dont ton pauvre cœur a besoin, prends-la sans hésiter, et puisses-tu être heureux avec elle plus longtemps que tu ne l'as été avec moi. Sais-tu d'ailleurs si dans les espaces éternels je n'ai pas choisi moi-même un autre esprit pour te remplacer puisque tu n'es plus à moi, et si celui que j'ai choisi n'est pas celui-là même que pleure ta nouvelle fiancée ? »

A ce discours, Mme de Villerose laissa échapper un dernier flot de larmes, abandonna ses deux mains à son heureux consolateur qui y déposa un long et affectueux baiser.

Les nouveaux conjoints appartenaiient au monde parisien le plus élégant; la nouvelle de leur mariage y fut accueillie, comme certaines situations à l'Opéra-Comique, par une salve nourrie d'applaudissements s'échappant d'une nuée de malicieux sourires.

CH.-MARIE LAURENT.

(Extrait des reproductions du Bon Journal.)

Lo comi-voyageu, lo portier et lo relogeu.

On comi-voyageu, que lodzivè dein on hôtet, avái onna deint contré cé qu'on lâi dit lo portier, que l'est cé que porté lè bagadzo, que cirè lè solâ, que fâ lè coumechons et que cotè la porta. Qu'est-te que cé gaillâ avái fé ào comi-voyageu ? Diabe lo mot y'ein sé, mâtantiâ que lo monsu boutequi avái einvia d'embétâ l'autre et dè ne min lâi bailli dè trindietta.

Lâi avái dein lo mémo eindrâi on relogeu que tegnâi boutequa, qu'étai tant bordon et pottu que remâofâvè sè pratiqués quand l'étai mau veri ; c'étai on gaillâ que s'eingrindzivè po rein et que n'étai pas coumoûdo.

Lo comi-voyageu, que savâi cein, sè peinsâ : « Vouâisque me n'afférè ! » Adon lo matin dâo derrâi dzo que l'étai perquie, ye fâ à ne n'a serveinta dè pè l'hôtet d'avái la bontâ d'allâ démandâ ào relogeu se l'avái dâi montrès po lè damès, que l'avái einviâ d'ein atsetâ iena.

La serveinta lâi va et dit ào relogeu : « Y'a on monsu que m'envoyè vo démandâ se vo z'ai dâi montrès po lè damès, que voudrài ein atsetâ iena. »

Lo relogeu, tot conteint, répond qu'à oï, que n'avái qu'à veni po choisi, vu que y'ein avái dâi totès galézès.

La serveinta fâ la coumechon. Lo comi-voyageu la remachè bin adrâi, et on momaint aprés ye va vai on autre serveinta po lâi démandâ d'allâ férè la méma coumechon.

La serveinta que ne savâi pas que sa camerâda lâi étai dza z'u, va et déemandè ào relogeu : « Y'a on monsu que m'einvoyè vo démandâ se vo z'ai dâi montrès po lè damès, que voudrài ein atsetâ iena. »

Lo relogeu repond qu'à oï, mât ein bordeneint, vu que n'iavâi pas dix menutès qu'on lâi avái dza démandâ lo mémo af-férè.

On pou aprés, lo comi-voyageu ein-voyé onco on someiller démandâ la méma tsouza. Stu coup, lo relogeu s'ein-grindzè quand l'out que l'autre lâi fâ : « Y'a on monsu que m'einvoyè vo dé-mandâ se vo z'ai dâi montrès po lè da-mès, que voudrài ein atsetâ iena. »

— Ah ça ! se dit, vollâi-vo m'einbétâ tot lo dzo, kâ c'étai lo troisiémo iadzo que l'avái dû quittâ se n'ovradzo po allâ àovri la porta que tegnâi cotâie. S'on a lo malheu dè chai revêni onco on iadzo po rein, m'escarfaillâ se ne ronto pas on bré ào premi chenapan que rabordè.

Lo someiller, tot époâiri d'avái étai reçu dinsè, sè peinsâvè que lo relogeu étai fou, et va racontâ l'afférè au comi-voyageu, que rizâi coumeint on bossu et que tracè vâi lo portier po allâ férè la méma coumechon ào relogeu.

Lo portier, que ne savâi pas qu'on lâi étai dza z'u trâi iadzo, va teri la senaille. Lo relogeu vint àovri ; mât quand l'out lo portier lâi deré : « Y'a on monsu que m'envoyè vo démandâ.... » la colère lâi monte à la tête, kâ sè peinsâvè que l'etiont ti d'accio, l'eimpougne pè lo collet et lo fot frou ein l'insurteint. Lo portier a volliu repondre et sè rebiffâ ; mât lo relogeu, qu'étai foo que n'or, lâi a bailli onna raclliâie dâo diablio. Lo portier, furieux, a volliu allâ sè plieindrâ ào comi-voyageu ; mât lo gaillâ étai lavi ; l'étai parti tandis que lo portier fasâi la coumechon et lo pourro portier a z'u po bouna-man et po remachémeint. la raclliâie dâo relogeu.

Aigle le 28 août 1894.

Monsieur le rédacteur,

L'article sur les loups, très intéressant du reste, publié dans le *Conteur* du 25 août, contient une légère erreur que je me permets de relever.

Vous croyez que les contrées du Jura et du Jorat étaient tout particulièrement visitées par les loups et que nos contrées alpestres leur étaient presque inconnues ? Détrompez-vous, M. le rédacteur, ces carnassiers ont à toutes les époques, jusqu'au milieu du siècle dernier, choisi tout particulièrement nos contrées pour théâtre de leurs exploits.